

de sang froid, le soignait alors, le couchait, et le lendemain le forgeron, tout honteux, retournait à son travail, promettant de ne plus recommencer.

Il y a quelques semaines, la pauvre femme mourut, laissant à Gautrey une jeune fille et un perroquet, qui, depuis dix ans, égayait le logis par ses continuelles cascades.

Pour noyer son chagrin, Gautrey se remit à boire, battant le soir en rentrant sa pauvre fille, mais couvrant son perroquet de caresses. L'ivrogne avait pour l'animal une passion folle.

Samedi dernier, après la paie, on entraîna Gautrey au cabaret; le forgeron finit par ne rentrer chez lui que le lundi soir, ivre-mort et le gousset vide.

Sa pauvre fille, qui attendait la paie du samedi, n'avait pas mangé depuis trois jours, et le perroquet, qui avait partagé ce long jeûne, agonisait sur son perchoir.

A la vue de son perroquet mourant, l'ivrogne entra dans une rage folle; il battit sa pauvre fille, puis, fondant en larmes, il se mit à couvrir de baisers l'oiseau, qui mourut dans ses mains.

Gautrey fut pris alors d'un profond désespoir.

Pauvre Jacquot! s'écria-t-il, si l'es crevé, je me méris!

Et mettant aussitôt le cadavre de son perroquet sur son cœur, il courut chez un pharmacien, voulant absolument faire donner au vaincu l'oiseau mort.

L'animal est crevé, lui dit le pharmacien.

Ah! s'écria l'ivrogne, fondant en larmes, j'ai pu le vivre!

Puis il sortit et se dirigea vers la Seine.

On a retrouvé hier le cadavre du malheureux près du terre-plein du Pont-Neuf.

Sa main crispée serrait encore contre son cœur le perroquet qu'il aimait tant.

UN SINGULIER VOYAGE. — Un gentleman américain, du nom de Bishop, auteur d'un ouvrage intitulé: *Mille milles à pied à travers de l'Amérique du Sud*, vient de Philadelphie pour la Havane, à travers le golfe du Mexique, dans un canot qu'il a fabriqué lui-même et qui présente cette curieuse particularité qu'il est fait de carton.

Le *Nautilus*, dit la *New-York Tribune*, a été appliqué à l'état de pâte faite de vieux chiffons, sur un moule de bois: l'épaisseur du carton est d'un sixième de pouce.

Après avoir été bien poli et égalisé, on l'a recouvert d'un épais enduit de vernis et on y ajoute quelques ornements. Cette embarcation a 14 pieds de long, 23 pouces de large et 8 pouces et demi de profondeur: elle porte des mâts et des voiles, mais elle peut se conduire à la rame. Le tout ensemble, armé et équipé, pèse 73 livres. Elle n'est pas pontée, mais recouverte d'une forte toile imperméable qui se boutonne tout autour du bordage. M. Bishop pense que son voyage, aller et retour, ne dépassera pas cinq mois.

Il a embarqué beaucoup de viande conservée dans des boîtes d'étain, du café, du biscuit, un fourneau à l'huile, une casserole et un couvert. Pendant presque tout le temps de son voyage, il sera en vue des côtes, mais il aura 80 milles de mer à traverser sans avoir de terre en vue.

M. Bishop a déjà conduit seul un canot, à la rame, de Philadelphie à Key-West, sur 420 milles de longueur, et il part pour la Havane d'un canot plus léger encore que son léger équipage.

Hier, à la Morgue, un pauvre vieux concierge, qui depuis vingt ans tire le cordon, 204, rue Saint-Martin, pleurait devant le cadavre de sa femme.

Pauvre vieille, val s'écriait-il. Aussi, c'est l'idée de ne pas être restée près de ton poil à l'air d'écoué. J'te l'ava's ben dit: Victorie, ma fille, n'as pas à être maudite *Fille du Diable*. Tu l'as voulu, et t'ian le v'la morte...

Le vieux pipelot, avant hier soir, avait consenti, bien à regret, à laisser sa vieille Victorie aller au théâtre du Château-d'Eau. Le froid avait saisi la pauvre vieille en sortant, et, à une heure du matin, des gardiens de la paix l'ont trouvée morte dans un ruisseau.

La douleur du vieux concierge était vraiment aussi comique que sincère.

Origines des constables. — Ce mot, que chacun connaît aujourd'hui, et qui est en si grand usage chez nos voisins d'outre-mer, a pris son origine dans les deux mots *comes stabuli*, c'est-à-dire le surveillant de la maison, le maître des écuries, ou le maître des chevaux, et de la peut-être le mot *stabilis* plus tard signifié un commandant de cavalerie. Des antiquaires, cependant, et Versteegan et Selden en particulier, font venir le mot du saxon *cyning*, contracté ensuite en *king*, roi; et de *stabile* ou *staple*, signifiant un support, un soutien, le mot entier constable voulait ainsi dire *colonne de soutien*, c'est-à-dire celui sur qui le roi compte le plus pour diriger ses affaires les plus importantes.

On peut, en effet, soutenir cette étymologie, puisque *constabularius* se traduisait par « celui qui maintient le droit du roi ». Autre fois, en France, le constable était le premier officier de l'armée; on l'appelait ainsi parce que c'est lui qui menait la place où le roi devait se tenir le jour de la bataille. Connétable est évidemment synonyme de constable.

En Angleterre, le lord haut constable est un ancien officier de la couronne. Dans ce pays, la fonction de constable consistait à avoir soin que la paix commune ne fût pas troublée sur le territoire dans les faits d'armes tels que les tournois, et il était le premier conseiller du roi pour les matières de guerre.

La juridiction du constable et maréchal appartenait la connaissance des contrats, des faits d'armes dans le royaume, des démêlés entre les gens de la maison du roi, des combats singuliers et des blasons qui y étaient engagés. Le premier constable qui fut nommé en Angleterre fut par Guillaume le Conquérant; jusqu'à la treizième année du règne de Henri VIII l'office resta héréditaire.

ditaire, puis on le laissa de côté; le constable était devenu si puissant, qu'il pouvait devenir un sujet d'inquiétude pour le roi.

C'est de ces puissants magistrats que sont nés les constables inférieurs des cents (*hundred*) et des franchises. On appelait *hundred* un canton ou une partie de comté qui contenait cent manoirs; le vieux mot français « hundred », emprunté vraisemblablement au mot de basse latinité *hundredum*, a le même sens. Edouard I^{er}, dans la treizième année de son règne, ordonna que deux de ces constables seraient choisis dans chaque hundred pour y maintenir la paix et vérifier le bon état des armures.

Au temps de Chambers, on les nommait de nouveau hauts constables, parce que l'augmentation de la population et les besoins qui en résultaient dans de plus petites localités, fit nommer de « petits constables ». A la même époque, on donna le nom de constable aux gouverneurs des différents châteaux; ainsi on avait le constable de la Tour, celui du château de Douvres, du château de Caernarvon, etc.

Aujourd'hui, les constables sont en Angleterre des officiers municipaux chargés du maintien de la paix; ils sont placés sous les ordres du *justice of peace* (Juge de paix); leurs insignes ne sont autres qu'un bâton de bois d'un mètre de longueur, que surmontent les armes royales. Ils ont aussi une petite verge en cuivre de 30 à 40 centimètres. C'est longtemps un service gratuit, et dans les cas d'éméute on a vu les gens les plus haut placés prendre le bâton de constable. Depuis plus de quarante ans, les anciens constables ont été remplacés par des *police constables*, officiers de police qui sont rétribués.

Il n'y a pas que Richard Wagner, qui cultive le calembour en Allemagne. Cela semble être devenu une contagion. Un correspondant de Berlin du *Temps* envoie ce qui suit à ce journal:

Il est à remarquer que le Reichstag a reçu un assez grand nombre de pétitions protestant contre la loi du landsturm, telle que l'a présentée le gouvernement.

A ce propos, mais dans un autre ordre d'idées, mentionnons celle d'un citoyen berlinois, qui demande que la pièce de deux marcs s'appelle désormais pièce de *Bismarck*.

Eh bien, ce n'est vraiment pas trop mal, pour des gens qui n'en ont pas encore l'habitude.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU RHONE.

Le triple assassinat d'Ampuis

L'interrogatoire de l'accusé ayant établi sa culpabilité, le jury est entré en délibération presque immédiatement. La cour a rendu ensuite son jugement, qui condamne Pierre Montaut à la peine de mort et ordonne que l'exécution aura lieu sur un des places publiques de Lyon.

Le président avertit alors Montaut qu'il a trois jours pour se pourvoir en cassation.

Le condamné, sans mot dire, s'est laissé emmener par les gendarmes.

La majorité des jurés a déclaré, en sortant, à l'avocat de Montaut qu'ils sont disposés à signer un recours en grâce.

La foule s'est retirée profondément émue.

On lit dans la Presse Médicale:

Les femmes affaiblies, les jeunes filles chlorotiques, les jeunes gens fatigués par la croissance, les ouvriers de manufactures exténués par de pénibles travaux, les vieillards verrouillés leurs forces, les vieillards verrouillés leurs forces, les vieillards verrouillés leurs forces.

Beaucoup d'acheteurs ne se sont pas liquidés et demandent à se faire reporter. Or, les reports sont chers. On les demande à 31 c. ceux qui achètent à 97 80 se trouvent donc acheteurs à 98 20.

En face de l'incommodité qui plane sur le pays, c'est peut-être assez cher.

Le comptant est toujours bien tenu, et ses achats ne se ralentissent pas.

Les valeurs de crédit sont aux cours de samedi. Le Foncier fait 840, la Générale 532, la Banque de Paris 1160.

Les Chemins français sont assez bien tenus, mais il n'y a pas de changement dans les cours.

Les Autrichiens font 682, en baisse de 8 fr.

L'Italien est en baisse de 0.25 c.

Sur le marché du comptant, les obligations des Chemins de fer sont toujours recherchées. Là, le public le sait, il n'y a pas à craindre les variations que la politique peut imprimer à nos Rentes.

Nous apprenons à l'instant que le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre vient d'être augmenté de 1/10 et porté à 6 0/10.

Trois heures. — La mauvaise impression causée par les élections municipales est non seulement effacée, mais nous avons encore quelques centimes de hausse sur les cours de clôture de samedi. Le 3 0/10 fait à 61 80, et le 5 0/10 à 98.

Beaucoup de personnes ne peuvent tolérer l'huile de Foie de Morue, qu'elle soit blanche ou brune, épurée ou non, additionnée de substances qui tendent à masquer son goût et son odeur, elle n'en est pas moins très souvent vomie ou mal supportée. Nous sommes heureux d'apprendre qu'après un grand nombre d'expériences faites dans les hôpitaux, la plupart des médecins de Paris ont adopté le *Sirope de Raifort iodé, préparé à froid, de Grimault et Co.* comme le remplaçant avec avantage.

— Dépôt dans les principales pharmacies et drogueries. 7801

Nouvelles du soir

Dépêches Télégraphiques

LA PRESSE CATHOLIQUE EN ALLEMAGNE

Munich, 30 novembre. — Aujourd'hui a eu lieu le procès de M. Sigl, rédacteur du journal catholique le *Vaterland*, accusé d'avoir outragé le prince Bismarck en déclarant que l'attentat de Kissingen n'était qu'une comédie. Le prévenu a fait défaut, et le tribunal l'a en conséquence condamné par contumace à 10 mois de prison, sans l'intervention des jurés.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

Cure N° 47,422. EPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448. Verdun, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé l'vie.

ERNEST CATTÉ. Musicien au 63^e de ligne.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de *Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse et toute irritation de toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes de 4, 7 et 60 francs.

— La *Revalescière* chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse.

— Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien, Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, Place Vendôme, à Paris.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN ALLEMAGNE. Berlin, 30 novembre, soir. — A l'occasion de la fixation du chiffre des contributions matriculaires pour 1875, le plénipotentiaire du Grand-Duché de Saxe au sein du Conseil fédéral a déclaré avoir reçu l'ordre d'émettre, à propos du chiffre croissant de ces contributions, le vœu de voir le gouvernement de l'empire s'occuper sérieusement du budget de 1876, de chercher de nouvelles ressources financières, parmi lesquelles il a indiqué un impôt sur le tabac, un droit sur les huiles minérales, l'élevation de la taxe de la bière, une taxe industrielle et un droit de timbre.

LES CONTRIBUTIONS EN